BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1611

68 – HAUT-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Ventes et cessions

828 694 570 RCS Colmar.
T.E.A.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 13, Rue de l'Industrie, 68360 Soultz-Haut-Rhin.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : TPI TECHNIQUES ET PROCEDES INDUSTRIELS Forme : Société par Actions Simplifiée à associée unique Capital : 50 000 euros Siège social : 13 rue de l'Industrie – 68360 Soultz-Haut-Rhin Numéro unique d'identification : 529 592 990 Lieu d'immatriculation : RCS Colmar Société absorbée : T.E.A. Forme : Société par Actions Simplifiée à associée unique Capital : 10 000 euros Siège social : 13 rue de l'Industrie – 68360 Soultz-Haut-Rhin Numéro unique d'identification : 828 694 570 Lieu d'immatriculation : RCS Colmar Société absorbée : L.E.I. Forme : Société par Actions Simplifiée à associée unique Capital : 10 000 euros Siège social : 13 rue de l'Industrie – 68360 Soultz-Haut-Rhin Numéro unique d'identification : 824 044 689 Lieu d'immatriculation : RCS Colmar 1) Evaluation de l'actif et du passif de chacune des Sociétés Absorbées dont la transmission à la Société Absorbante est prévue (valeurs nettes comptables au 31 décembre 2025) : Pour la société T.E.A. : - actif : 581 417 euros - passif : 366 393 euros Pour la société L.E.I. : - actif : 538 417 euros - passif : 14 638 euros 2) Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : NEANT Dès lors que la société VINCI Energies France, SAS sise 2169 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE, immatriculée sous le numéro 518 927 256 RCS NANTERRE, détient avant le dépôt du projet de Fusion au greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar, la totalité des titres composant le capital de la Société Absorbante et des Sociétés Absorbées et qu'elle conservera l'intégralité de ces titres jusqu'à la date de réalisation définitive de la Fusion, cette opération sera soumise au régime simplifié prévu par les dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce. En application des dispositions des articles L. 236-3 II 3° et L. 236-11 du Code de commerce, la Fusion ne donnera lieu à aucun échange de titres. En conséquence, il ne sera procédé par la Société Absorbante à aucune augmentation de capital pour rémunérer la valeur du patrimoine transmis par les Sociétés Absorbées, et aucune prime de fusion ne sera constatée. 3) Montant prévu de la prime de fusion : NEANT. 4) Effet rétroactif de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal : 1er janvier 2026. 5) Le projet de fusion a été établi en date à Soultz-Haut-Rhin du 5 octobre 2026 et a été déposé : - au Greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar au nom de la société TPI TECHNIQUES ET PROCEDES INDUSTRIELS le 14/10/2026 - au

Greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar au nom de la société T.E.A. le 14/10/2026 - au Greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar au nom de la société L.E.I. le 14/10/2026.

